Galates 3

Französische Darby-Übersetzung

1 O Galates insensés, qui vous a ensorcelés, vous devant les yeux de qui Jésus Christ a été dépeint, crucifié au milieu
de vous? **2** Je voudrais seulement apprendre ceci de vous: avez-vous reçu l'Esprit sur le principe des oeuvres de loi,
ou de l'ouïe de la foi? **3** Etes-vous si insensés? Ayant commencé par l'Esprit, achèveriez-vous maintenant par la
chair? **4** Avez-vous tant souffert en vain, si toutefois c'est en vain? **5** Celui donc qui vous fournit l'Esprit et qui opère
des miracles au milieu de vous, le fait-il sur le principe des oeuvres de loi, ou de l'ouïe de la foi?

6 comme Abraham a cru Dieu, et cela lui fut compté à justice. **7** Sachez donc que ceux qui sont sur le principe de la
foi, ceux-là sont fils d'Abraham. **8** Or l'écriture, prévoyant que Dieu justifierait les nations sur le principe de la foi, a
d'avance annoncé la bonne nouvelle à Abraham: "En toi toutes les nations seront bénies". **9** De sorte que ceux qui sont
sur le principe de la foi sont bénis avec le croyant Abraham. **10** Car tous ceux qui sont sur le principe des oeuvres de
loi sont sous malédiction; car il est écrit: "Maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont
écrites dans le livre de la loi pour les faire". **11** Or que par la loi personne ne soit justifié devant Dieu, cela est évident,
parce que: "Le juste vivra de foi". **12** Mais la loi n'est pas sur le principe de la foi, mais: "Celui qui aura fait ces choses
vivra par elles". **13** Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous (car il est
écrit: "Maudit est quiconque est pendu au bois"), **14** afin que la bénédiction d'Abraham parvînt aux nations dans le
Christ Jésus, afin que nous reçussions par la foi l'Esprit promis. **15** Frères, je parle selon l'homme: personne n'annule
une alliance qui est confirmée, même celle d'un homme, ni n'y ajoute. **16** Or c'est à Abraham que les promesses ont
été faites, et à sa semence. Il ne dit pas: "et aux semences", comme parlant de plusieurs; mais comme parlant d'un
seul: -"et à ta semence", qui est Christ. **17** Or je dis ceci: que la loi, qui est survenue quatre cent trente ans après,
n'annule point une alliance antérieurement confirmée par Dieu, de manière à rendre la promesse sans effet. **18** Car si
l'héritage est sur le principe de loi, il n'est plus sur le principe de promesse; mais Dieu a fait le don à Abraham par
promesse.

19 Pourquoi donc la loi? Elle a été ajoutée à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la semence à laquelle la
promesse est faite, ayant été ordonnée par des anges, par la main d'un médiateur. **20** Or un médiateur n'est pas
médiateur d'un seul, mais Dieu est un seul. **21** La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu? Qu'ainsi n'advienne!
Car s'il avait été donné une loi qui eût le pouvoir de faire vivre, la justice serait en réalité sur le principe de la loi. **22**
Mais l'écriture a renfermé toutes choses sous le péché, afin que la promesse, sur le principe de la foi en Jésus Christ,
fût donnée à ceux qui croient. **23** Or avant que la foi vînt, nous étions gardés sous la loi, renfermés pour la foi qui
devait être révélée; **24** de sorte que la loi a été notre conducteur jusqu'à Christ, afin que nous fussions justifiés sur le
principe de la foi; **25** mais, la foi étant venue, nous ne sommes plus sous un conducteur, **26** car vous êtes tous fils de
Dieu par la foi dans le Christ Jésus. **27** Car vous tous qui avez été baptisés pour Christ, vous avez revêtu Christ: **28** il
n'y a ni Juif, ni Grec; il n'y a ni esclave, ni homme libre; il n'y a ni mâle, ni femelle: car vous tous, vous êtes un dans le
Christ Jésus. **29** Or si vous êtes de Christ, vous êtes donc la semence d'Abraham, héritiers selon la promesse.

Druckausgabe erzeugt am 07.08.2025 auf bibelkommentare.de